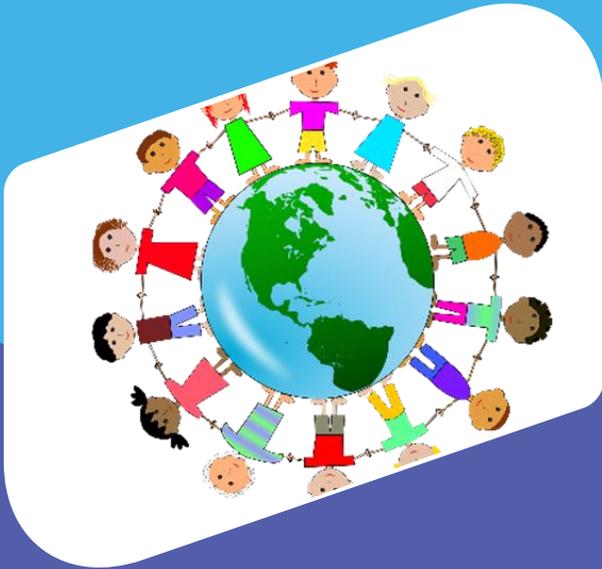


La collaboration orthophonistes et interprètes



Un atout important pour l'évaluation et l'intervention auprès des enfants bilingues

CIUSSS de la Capitale Nationale

La communication : la clé de la collaboration

Avant la rencontre :

L'orthophoniste prévoit, dans sa demande de service à la Banque d'interprètes, une période de discussion avec l'interprète sans l'utilisateur pour :

- Identifier l'objectif, le thème de la rencontre et le vocabulaire relié;
- S'entendre sur le recours aux indices non verbaux;
- Préciser l'importance de traduire ou d'expliquer les erreurs de parole et de langage de l'enfant;
- Préciser dans quel contexte l'interprète traduit au parent pour qu'il parle à l'enfant vs quand l'interprète traduit directement à l'enfant;
- Préciser l'influence de la culture;
- Partager le matériel écrit qui sera utilisé.

Après la rencontre :

L'orthophoniste et l'interprète discutent sans le parent :

- De ce qui a bien fonctionné;
- De ce qui a été plus difficile;
- Du partage des rôles;
- De l'influence de la culture;
- Des termes utilisés et traduits;
- Des pistes d'amélioration;
- De la planification de la prochaine rencontre.



Optimisez cette communication

- Concentrez les besoins de discussion en un seul moment, si possible.
- L'orthophoniste doit prévoir plus de temps pour l'intervention (avant, pendant et après).
- Favorisez l'interprétation en présentiel, à moins que l'enfant ne soit pas présent à la rencontre.
- Lors d'une intervention avec l'utilisateur (parent ou enfant), un minimum de 2 h est prévu pour la rémunération. Réservez ce temps lors de la demande d'interprète et profitez-en, avant et après la rencontre avec l'utilisateur, pour discuter ensemble.

Les discussions orthophonistes-interprètes sont des services rendus. Ils doivent être reconnus et facturés.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

La clarification des rôles : un incontournable

- L'orthophoniste dirige l'intervention et assure l'équilibre entre tous les besoins.
- L'orthophoniste se documente autant que possible sur les particularités de la langue maternelle et de la culture. Le parent et l'interprète compléteront cette information par la suite.
- Les questions se rapportant au langage de l'enfant devraient d'abord être posées au parent.
- L'interprète n'a pas pour rôle de porter un jugement ou de donner son avis sur le niveau de maîtrise d'un élément de parole ou de langage.
- L'interprète rapporte les erreurs commises par l'enfant dans sa langue maternelle dans la mesure du possible.
- L'interprète peut parfois offrir un modèle de ce qui est attendu du parent dans la langue maternelle de l'enfant en suivant les instructions de l'orthophoniste. Cela constitue une adaptation du rôle et doit toujours être clarifié et discuté entre l'orthophoniste et l'interprète.

**Parler des rôles de chacun,
c'est gagnant !**

Astuces et stratégies

- L'orthophoniste peut utiliser la section « Informations supplémentaires à l'interprète » du formulaire de demande pour expliquer le but de la rencontre, énoncer ses attentes, et proposer des plages horaires pour la contacter. Il peut être utile de préparer un texte à « copier-coller ».
- Pendant les rencontres, l'orthophonique s'adresse toujours d'abord au parent pour obtenir une information sur la langue ou la culture. L'interprète pourra compléter au besoin.
- L'orthophoniste prévoit un temps de bilan avec le parent pour connaître son avis sur la rencontre. Au besoin, l'équipe de la Banque d'interprètes peut donner du soutien pour l'évaluation de la satisfaction.
- Conserver le même interprète pour le même enfant autant que possible.
- Quand c'est possible, planifier les interventions avec le même interprète pour les placer à la suite.



En conclusion

Flexibilité Communication Clarification des rôles



La ligne est parfois mince entre l'interprétation, l'intervention et la modélisation, surtout pour les interventions à long terme.

Il faut savoir naviguer entre les besoins de :

- Créer une relation entre l'enfant et tous les adultes gravitant autour de lui;
- Créer une relation avec le parent;
- Soutenir le parent dans sa compréhension de ce qu'on attend de lui pour sa langue maternelle;
- Stimuler l'enfant.

Pour en savoir plus sur les services d'interprètes

Courriel : biq@ssss.gouv.qc.ca

Site internet : www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/services/bicn